

## PRODUIRE AILLEURS POUR CONSOMMER ICI

D'un voyage au Québec et de la découverte des conséquences d'une récente réforme de la scolarisation des jeunes de ce pays, Jean FOUCAMBERT tire quelques réflexions sur le rôle et la fonction des systèmes éducatifs et les raisons de leur inaptitude, indépendamment des moyens dont ils disposent, à changer d'orientation.

L'occasion du voyage, c'est aussi d'apercevoir dans l'œil du voisin ce qui ne va pas manquer de devenir une poutre de plus dans le sien... Et quand il s'agit du Québec, on a toujours mauvaise grâce à en user tant nos cousins de la Belle Province manifestent d'honnêteté, de modestie, de rigueur et d'audace dans l'évolution d'un système éducatif autrement plus démocratique, souple et respectueux dans son fonctionnement et ses présupposés que l'appareil épuisant et épuisé qui nous régite.

Au Québec, après 6 années de primaire et 5 de secondaire, les élèves qui poursuivent leurs études entrent tous au CEGEP (Collège d'Enseignement Général Et Professionnel). Formidable dispositif que ce collège réunissant un potentiel matériel et humain considérable : un équipement dont on ne connaît pas d'équivalent en France en ressources documentaires, pédagogiques, bureautiques et informatiques, des équipes enseignantes en constants questionnement et ouverture, autonomes quant à leur plan d'action et leur dispositif d'évaluation et de guidage, des lieux accueillants conçus pour donner à gérer un environnement diversifié et moderne, des jeunes qui ni ne rasant les murs ni n'occupent inutilement le haut du pavé mais à la fois affairés et disponibles. Bref, au cœur des villes, un capital de passé et de présent qui donne une chaleureuse idée de ce qu'une société choisit d'investir dans son avenir.

Au Québec, peu après leur seizième année, les jeunes ressentent une louable envie d'échapper à la famille et de voler de leurs propres ailes. Et comme ils ne font pas les choses à moitié, cette autonomie, ils en cherchent aussi les moyens en conquérant leur indépendance économique. Pour cela, ils travaillent ; ils se payent ainsi leurs études. Ce qui est nécessité pour les jeunes des classes laborieuses devient gage de liberté pour ceux des milieux favorisés. Ainsi presque tous les étudiants exercent un métier non qualifié pendant une partie importante de la journée : serveur, emballeur, veilleur de nuit, réceptionniste, coursier, hôtesse, etc. Parfois deux. Ils viennent ainsi au CEGEP dans le court temps que leur laisse libre le métier qu'ils exercent pour pouvoir venir longtemps au CEGEP. Ils arrivent essoufflés, fatigués mais fiers, à juste titre, de ce "struggle for life" qui prouve leur liberté par l'exercice d'un travail aliénant. Deviendront-ils des cadres d'autant plus insolents qu'ils auront l'impression d'avoir gagné leur réussite ? En attendant, il leur arrive surtout de s'assoupir pendant les cours ou dans les lieux de documentation si formidablement équipés et, pour le moins, n'abordent-ils pas toujours l'enseignement qui leur est donné dans le meilleur état de fraîcheur. On le comprendrait à moins. Tant d'efforts méritent reconnaissance et les professeurs mettent en retour leur point d'honneur à offrir un enseignement débarrassé de toutes ses aspérités, du clé en main, du prêt à consommer, du "puisque vous travaillez à l'extérieur, nous nous chargeons du reste ici".

Au Québec, comme ailleurs, depuis que le libéralisme dans l'économie de marché est devenue la meilleure des choses, le nombre des chômeurs ne cesse plus d'augmenter. Surtout parmi les personnes non-qualifiées qui pourraient sans beaucoup plus de préparation que d'autres se convertir en serveur, emballeur, veilleur de nuit, réceptionniste, coursier, hôtesse, etc. Chaque chômeur, encore heureux, est indemnisé de son non-travail pour un montant qui avoisine celui que perçoit l'étudiant lorsqu'il exerce un métier non-qualifié afin de se payer des études. Pour autant, ce n'est pas l'étudiant qui crée le chômage de l'ouvrier ! Mais la société aurait au moins le choix de verser à l'étudiant un salaire d'étudiant égal à l'indemnité versée au chômeur qui ne serait

plus au chômage puisqu'il ferait le travail de l'étudiant! Et l'étudiant (qui est d'accord pour travailler pendant ses études puisqu'il travaille déjà en dehors de ses études) serait alors disponible pour d'autres tâches productives en relation avec son travail d'étudiant.

Au Québec, comme partout, certains étudiants ont un niveau de performances inférieur à ce qui semble indispensable pour suivre sans difficultés des études un peu longues ; le déficit est souvent grand dans les outils de l'autodidaxie et de la communication. Des soutiens doivent être apportés dans les "habiletés" qui caractérisent les multiples modalités du recours à l'écrit. Comme la solidarité est une vertu souhaitable pour l'individu afin que le collectif ne soit pas tenté d'abolir l'inégalité, se met en place un tutorat où les meilleurs viennent en aide aux plus faibles. Est-il besoin de rappeler que la charité n'a jamais appauvri un riche ? On découvre que ce tutorat fait considérablement progresser les meilleurs. Car c'est sans doute en enseignant qu'on continue d'apprendre le mieux puisque c'est le moment où il faut organiser tout ce que l'on sait et comprendre comment on l'a appris afin d'en aider d'autres sur le même chemin. Il n'est pas de meilleurs temps d'activité réflexive et de théorisation, temps essentiels de tout apprentissage et d'autant plus nécessaires que l'apprentissage est laborieux. Si c'est en enseignant qu'on apprend le mieux, c'est donc en priorité aux plus faibles qu'il faut confier cette tâche pour leur permettre de rattraper les plus forts. Mais à qui, par définition, les plus faibles trouveraient-ils encore à enseigner ?

Au Québec, jusqu'aux années 60, jusqu'à la Révolution tranquille, l'enseignement secondaire est resté un privilège, la majorité quittant l'école dès la fin du primaire pour entrer en apprentissage ou dans la vie active. De ce fait, les objectifs des actuels CEGEP en matière de recours à un écrit, outil pour penser l'action et non seulement substitut de l'oral, dépassent complètement l'état moyen de savoir et de pratiques de la population adulte qui aujourd'hui vit, pense et produit. Le système scolaire se propose de développer chez les jeunes des manières d'être qui sont loin d'être celles de la collectivité entière. La délégation des responsabilités de formation que le corps social donne à une institution n'est pourtant concevable que si cette communauté pratique, ou à tout le moins se représente, ce qu'elle délègue. Dans tous les autres cas, la mission est impossible : on en voit l'exemple dans l'échec de l'école des pays du Tiers-Monde sur le modèle occidental tout autant que, dans les pays riches, la difficulté extrême de lecturiser les enfants de ceux à qui sont refusées toutes raisons de rencontrer les réseaux sociaux de l'écrit. Il n'y a pas de solution en dehors d'une action directe dans le tissu social pour développer les pratiques qui, devenant l'affaire de tous, pourront alors être enseignées aux générations nouvelles par le système scolaire. Pour qu'une délégation fonctionne, encore faut-il que quelque chose existe qui soit à déléguer...

Il n'est, dès lors, pas d'autre urgence que de faire éprouver à tous l'efficacité des recours à l'écrit quand il s'agit inséparablement de transformer et de comprendre ce qui s'éprouve et qui ne peut se changer que par la mise à distance et la théorisation. Écriture, prise de pouvoir sur son expérience de producteur, de citoyen, de parent, de consommateur, d'utilisateur du langage, d'acteur de la vie culturelle, de co-responsable de l'avenir du monde, des autres et de soi... Non-séparation des fonctions intellectuelles et de la vie personnelle, professionnelle et sociale ! Vaste programme à l'échelle de la population active qu'une scolarité courte a persuadé du contraire et a tenu à l'écart du pouvoir de l'écrit pour élaborer et rencontrer des pensées nouvelles à partir de ce qui se vit. Mise en cause des équilibres actuels qui rejettent, pour le plus grand nombre, le recours à l'écrit dans le processus normal d'exploration et de transformation des situations... Révolution des pratiques, des représentations et des attentes du corps social dans son entier et par lui, donc aussi des jeunes. Evolution communautaire qui ouvre au système scolaire l'espace dans lequel le professionnalisme des enseignants sait être efficace. Ainsi en est-il de la délégation sans laquelle aucun fonctionnement institutionnel n'a pu et ne peut aboutir. Et chacun devient d'autant plus facilement lecteur à l'école qu'il y travaille à transformer la situation sociale qui fait qu'il n'est pas lecteur...

Pour rester au Québec, les établissements scolaires et particulièrement les CEGEP sont des lieux formidablement équipés en matière de lecture, tant pour ce qui concerne les livres, documentaires et fiction, les revues et la presse que les moyens de produire des écrits, traitement de texte et duplication; mais surtout pour ce qui concerne les ressources humaines et les compétences techniques. Il n'est pas d'autres lieux où existe une telle concentration de savoir-lire, de savoir-écrire, de savoir-enseigner et de nécessité d'enseigner pour mieux apprendre. Plutôt que de s'ériger en forteresse où se consomme une culture préalable donc extérieure à la vie, l'école pourrait choisir d'être le lieu de production d'actions de lecture impliquant et imprégnant tous les aspects du tissu social, créant ainsi les conditions de la délégation sans laquelle elle-même ne peut réussir. Imaginons des chômeurs retrouvant du travail laissé libre par les étudiants ; imaginons les étudiants payés pour faire leurs études avec les indemnités versées aujourd'hui aux chômeurs; imaginons que les programmes d'études incluent la participation des étudiants aidés de leurs professeurs à des projets de lecturisation dans les quartiers, les associations, les autres lieux scolaires, les entreprises afin de favoriser les recours à l'écrit dans les pratiques sociales ; en bref, imaginons que les études ne soient pas seulement des temps de consommation mais aussi de production de savoirs sur l'extérieur et que l'étudiant soit ainsi un travailleur, la formation intellectuelle n'étant plus séparable de l'activité de production.

Qu'y gagnerait-on ? Peut-être prendrait-on en retour plus facilement les travailleurs pour des étudiants ? Peut-être trouverait-on moins de justification à l'inégalité des salaires en fonction de la nature et de la durée des études ? Les étudiants faibles trouveraient matière à "enseigner" donc à apprendre en produisant de la dynamique communautaire autour de l'écrit. Sûrement verrait-on les usages, les représentations et les attentes du corps social se transformer et créer ainsi les conditions de la délégation nécessaire au fonctionnement égalitaire de l'institution scolaire. Il est illusoire, en effet, d'attendre des seuls effets de l'école auprès des jeunes générations, un renouvellement en profondeur des valeurs communes. Une classe d'âge tout entière qui quitte le système scolaire, c'est moins de 1,5% de la population et chaque année, moins de 2% des "actifs". On ne peut espérer de ce renouvellement par la base aucun effet significatif sur les pratiques sociales et moins encore miser sur leur cumul au fil des ans car ce serait supposer une stabilité des besoins sur une longue période. Un système social qui enferme dans l'école le soin de faire évoluer les savoirs, les représentations et les pratiques de la population entière en donnant la priorité à l'enfance n'évite même pas l'accroissement du décalage avec les nécessités. L'école de Jules FERRY en est un bel exemple a contrario. On sait, en effet, quelle formidable poussée collective et populaire pendant un siècle a préparé son démarrage en tant qu'institution à qui était déléguée une mission jusqu'ici assumée par un travail de proximité intégré aux multiples aspects du fonctionnement social et productif. Les difficultés de cette même école aujourd'hui, alors qu'elle a décuplé ses moyens et ses compétences, montre bien que ce n'est pas par un système éducatif que s'opèrent les changements importants mais par la mise en oeuvre d'une action globale dans laquelle l'école aura encore un rôle décisif à jouer si elle se transforme pour ne pas séparer la formation intellectuelle des jeunes de la production et du partage social des biens symboliques auxquels elle participe.

L'anecdote québécoise est instructive en ce domaine car elle révèle que tous les éléments nécessaires à un changement d'orientation sont présents mais qu'il manque la volonté politique de les mettre en cohérence. Et là, on s'interroge sur ce qui empêche l'opinion de vouloir une si nécessaire évolution. C'est que l'école n'est pas l'outil de la promotion collective d'une communauté mais l'instrument qu'une organisation sociale inégalitaire se donne pour reproduire ses inégalités sous le couvert des réussites individuelles.

Pour que l'acquisition du savoir soit l'élément de cette sélection, il est indispensable qu'il reste rare et d'un accès difficile : il est dès lors exclu que pour acquérir des savoirs qui doivent le

distinguer du commun, un étudiant consacre son énergie à les partager avec le plus grand nombre. Même si le travail pour le partager est pour lui le meilleur moyen de l'acquérir ! Et tant pis si l'école continue d'échouer à transmettre des savoirs parce qu'ils ne sont pas actifs dans un environnement qui ne peut donc lui déléguer cette mission....

Jean FOUCAMBERT